



VILLE DE NICE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 15 JUILLET 2024****PRESIDENCE : Monsieur Christian ESTROSI, Maire****N° 3.3****OBJET: Attribution de subventions aux associations en lien avec la protection animale pour l'exercice 2024.**

PRÉSENTS : Mme Magali ALTOUNIAN, Mme Christiane AMIEL-DINGES, Mme Aurore ASSO, Mme Monique BAILET, M. Gérard BAUDOUX, Mme Sylvie BONALDI, M. Anthony BORRÉ, Mme Marine BRENIER-OHANESSIAN, M. Hervé CAËL, M. Bernard CHAIX, M. Richard CHEMLA, Mme Juliette CHESNEL-LE ROUX, M. Marc CONCAS, M. Pascal CONDOMITTI, M. François DAURÉ, M. Fabrice DECOUPIGNY, Mme Valérie DELPECH, Mme Maty DIOUF, M. Christian ESTROSI, Mme Pascale FERRALIS, M. Pierre FIORI, Mme Marie-Christine FIX-VARNIER, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jean-Luc GAGLIOLO, M. Jean-Marc GIAUME, M. Jean-Marc GOVERNATORI, Mme Imen JAÏDANE, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Abdallah KHEMIS, M. Xavier LATOUR, Mme Marie-Pierre LAZARD, Mme Marie-Claire LELLOUCHE, M. Pierre-Paul LEONELLI, M. Franck MARTIN, M. Graig MONETTI, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, M. Jean MOUCHEBOEUF, Mme Laurence NAVALESI, M. Gaël NOFRI, Mme Martine OUAKNINE, M. Jean-Christophe PICARD, Mme Geneviève POZZO DI BORGIO, M. Philippe PRADAL, Mme Barbara PROT, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, M. Robert ROUX, Mme Anne-Laure RUBI, Mme Jennifer SALLES, M. Thierry VENEM, Mme Isabelle VISENTIN.

ABSENT(S) OU EXCUSÉ(S) : Mme Dominique ESTROSI-SASSONE, Mme Hélène GRANOUILAC, M. Philippe SCEMAMA, M. Henry-Jean SERVAT, M. Philippe SOUSSI, M. Philippe VARDON, M. Pierre BARONE pouvoir à Mme Catherine MOREAU, M. Karim BEN AHMED pouvoir à Mme Marie-Christine FIX-VARNIER, M. José COBOS pouvoir à M. Pascal CONDOMITTI, Mme Auréa COPHIGNON pouvoir à M. Gaël NOFRI, M. Jacques DEJEANDILE pouvoir à Mme Barbara PROT, Mme Amélie DOGLIANI pouvoir à M. Pierre FIORI, Mme Nadia LEVI pouvoir à Mme Jennifer SALLES, Mme Martine MARTINON pouvoir à Mme Anne-Laure RUBI, M. Patrick MOTTARD pouvoir à M. Robert ROUX, Mme Agnès RAMPAL pouvoir à M. Hervé CAËL, M. Jacques RICHIER pouvoir à M. Xavier LATOUR, Mme Odile TIXIER DE GUBERNATIS pouvoir à Mme Valérie DELPECH.

SECRÉTAIRE(S) : M. Graig MONETTI.

Au cours de cette séance, le Conseil municipal s'est prononcé sur le dossier suivant :

Séance du 15 juillet 2024

3.3

Rapporteur : **Richard CHEMLA, Adjoint au Maire**

Service : **Mission Bien-être animal**

Objet : **Attribution de subventions aux associations en lien avec la protection animale pour l'exercice 2024.**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Les commissions compétentes entendues,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n° 1.3 du Conseil municipal du 21 janvier 2022 portant sur le contrat d'engagement républicain à destination des associations et fondations bénéficiant d'aides directes ou indirectes de la ville de Nice,

Considérant les demandes des associations suivantes :

- ASSOCIATION JUSTICE POUR LES ANIMAUX (AJPLA) en date du 13 juillet 2023,
- LEADER CHATS en date du 6 septembre 2023,
- POUR L'AMOUR DES ANIMAUX en date du 25 septembre 2023,
- ASSISTOCHAT en date du 29 septembre 2023,
- GROUPE DES CHIROPTERES DE PROVENCE en date du 29 septembre 2023,
- CHEVAL LIBRE 06 en date du 30 septembre 2023,

Considérant l'intérêt communal de soutenir les actions proposées sur le territoire niçois :

- Secours et assistance aux animaux maltraités ASSOCIATION JUSTICE POUR LES ANIMAUX,
- Veille sanitaire et assistance aux chats LEADER CHATS,
- Capture et identification des chat errants ASSISTOCHAT,
- Assistance et protection des chats des rues POUR L'AMOUR DES ANIMAUX,
- Etude, sensibilisation et protection des chauves-souris GROUPE DES CHIROPTERES DE PROVENCE,
- Secours des chevaux CHEVAL LIBRES 06.

Considérant que les actions conduites par ces associations sur le territoire de la ville de Nice ne se substituent pas à celles de la ville de Nice en matière de protection animale et de lutte contre la divagation des animaux mais qu'elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire,

Considérant que ces subventions permettront de soutenir les actions suivantes : accueil, hébergement, alimentation, soins ou placement des animaux recueillis, matériels,

Considérant l'intérêt pour la ville de Nice de poursuivre son soutien en accordant aux associations concernées, au titre de l'exercice 2024, une aide financière d'un montant total de 10 000 euros,

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte exécutoire au 24 juillet 2024

006-210600888-20240715-73341-DE

Séance du 15 juillet 2024

3.3

Rapporteur : **Richard CHEMLA, Adjoint au Maire**Service : **Mission Bien-être animal**Objet : **Attribution de subventions aux associations en lien avec la protection animale pour l'exercice 2024.****APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE****DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DE :**

1. accorder pour l'exercice 2024 une subvention d'un montant total de 10 000 euros à 6 associations, à prélever sur les crédits inscrits au chapitre 65, compte 6574, fonction 120014, code service OC400,
2. autoriser pour l'exercice 2024 la répartition de la subvention de 10 000 euros entre les associations concernées indiquée ci-après :

Association	Président	Montant
LEADER CHATS	Anne-Laure CHAPEROT	500 €
ASSISTOCHAT	Annick LE BOZEC	1 500 €
ASSOCIATION JUSTICE POUR LES ANIMAUX	Chantal FONTANESI	2 000 €
GROUPE CHIROPTERES DE PROVENCE	Christian JOULOT	1 500 €
CHEVAL LIBRE 06	Frédérique GOUTARD	3 500 €
POUR L'AMOUR DES ANIMAUX	Sylvie DONATI	1 000 €
TOTAL		10 000 €

3. autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
Christian ESTROSI**